



FICHE SITE
site classé
76 171 000

LE DOMAINE DE SILLERON ET LES RANGEES D'ARBRES A ANGIENS

Liste des communes concernées : ANGIENS

Superficie : 13,07 ha

Arrêté de classement du 30/03/1948 : est classé le domaine de Silleron à Angiens (Seine-Inférieure), limité au nord-est et au nord-ouest par le chemin G.C. n° 68 et au sud-ouest par le chemin d'exploitation de Silleron, comprenant les parcelles n° 125 à 133, 139, 140, 148 section B.
Les rangées d'arbres en bordure du G.C. n° 68, au nord-est de la propriété, sont comprises dans le classement